

**PAIEMENT D'ANNUITES**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE « STB 2008/1 »**

La Société Tunisienne de Banque porte à la connaissance des souscripteurs à l'emprunt obligataire «STB 2008/1 catégories B, C et D », que le remboursement en capital et le règlement des intérêts pour les catégories B, C et D, aux taux respectifs de (TMM+1,50)%, (TMM+1,75)% et (TMM+2)%, relatifs à l'échéance du 15 mai 2015, seront effectués à partir du **vendredi 15 mai 2015**, auprès des intermédiaires en bourse et des teneurs de compte par le biais de TUNISIE CLEARING comme suit :

**STB 2008/1 catégorie B :**

- Principal par obligation : 6,250 DT
- Intérêt brut par obligation : 3,978 DT
- Total brut par obligation : 10,228 DT

**STB 2008/1 catégorie C :**

- Principal par obligation : 5,000 DT
- Intérêt brut par obligation : 4,630 DT
- Total brut par obligation : 9,630 DT

**STB 2008/1 catégorie D :**

- Principal par obligation : 4,000 DT
- Intérêt brut par obligation : 5,217 DT
- Total brut par obligation : 9,217 DT